



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1029

Assemblée générale et Conseil d'administration de l'Opéra national de Lyon - Remplacement de représentants par le Conseil municipal

Secrétariat général

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1029 - ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'OPERA NATIONAL DE LYON -
REPLACEMENT DE REPRESENTANTS PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL - DIRECTION DES
ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I- Contexte :

L'Opéra national de Lyon est une association qui assure la gestion et la promotion de l'Opéra national de Lyon. Elle a pour mission la création, la production, l'organisation, l'exploitation et la formation à Lyon, en France et à l'étranger, de toutes activités lyriques, musicales, chorégraphiques ou encore théâtrales.

De manière générale, l'association promeut les activités artistiques culturelles et est susceptible d'en assurer la diffusion sous quelque forme que ce soit (télévisuelle, phonographique, cinématographique...).

Elle contribue au rayonnement tant national qu'international de la Ville de Lyon sur le plan artistique et culturel.

II- Modalités de représentation :

L'article 5 des statuts précise que l'association se compose de membres qualifiés et de membres de droit qui siègent à l'Assemblée générale.

Sont membres de droit :

- l'Etat, représenté par :
 - le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône ou son représentant ;
 - le Directeur régional des affaires culturelles ou son représentant ;
 - le Conseiller pour la musique ou son représentant ;
- la Ville de Lyon qui désigne 7 représentants ;
- la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui désigne 2 représentants ;
- la Métropole de Lyon qui désigne 2 représentants.

L'association est administrée par un Conseil d'administration composé de dix membres répartis ainsi :

- cinq membres de droit :
 - le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône ou son représentant ;
 - 2 représentants de la Ville de Lyon choisis parmi les représentants siégeant au sein de l'association ;
 - 1 représentant de la Région choisi parmi les représentants siégeant au sein de l'association ;

- 1 représentant de la Métropole de Lyon choisi parmi les représentants siégeant au sein de l'association ;
- les membres qualifiés.

La Ville de Lyon dispose de 7 représentants titulaires à l'Assemblée générale dont 2 siègent également au Conseil d'administration.

Le Conseil municipal a procédé par délibération n° 2020/30 en date du 30 juillet 2020 aux désignations des 7 représentants de la Ville de Lyon, mentionnés ci-après, au sein de l'assemblée générale de l'association qui gère l'Opéra national de Lyon, dont 2 siègent également au Conseil d'administration :

- Assemblée générale et Conseil d'administration : madame Nathalie PERRIN-GILBERT et monsieur Jacques BONNIEL ;
- Assemblée générale : Mesdames Véronique DUBOIS BERTRAND, Marie-Claude DURAND et Messieurs Quentin CARPENTIER, Romain BILLARD et Yann CUCHERAT.

Monsieur Quentin CARPENTIER et de madame Véronique DUBOIS BERTRAND ayant fait connaître leur souhait de ne plus siéger au sein de cet organisme, il est aujourd'hui proposé au Conseil municipal de procéder à la désignation de leurs remplaçants pour représenter la Ville de Lyon au sein de l'Assemblée générale de l'association qui gère l'Opéra national de Lyon.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association en date du 22 juin 2018 ;

Vu la délibération n° 2020/30 du 30 juillet 2020 ;

DELIBERE

Madame Lisa MAMBRE, et Monsieur Alexandre CHEVALIER sont désignés en remplacement de Monsieur Quentin CARPENTIER et de Madame Véronique DUBOIS-BERTRAND pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein de l'Assemblée générale de l'association qui gère l'Opéra national de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET